

CAI EA 5  
C18F  
27 OCT 76  
REF e.4

# Le Bdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, No 43  
(Hebdomadaire)

le 27 octobre 1976

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA  
NOV 1 1976  
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

Réduire l'inflation et créer des emplois: exigences premières du Gouvernement .....	1
Visite en France du SEAE M. Jamieson .....	3
Accord Canada - Côte d'Ivoire .....	3
Études sur la gestion des déchets nucléaires .....	3
Premières rencontres Jamieson - Kissinger .....	3
Revenu garanti pour les écrivains... ..	3
Stage de danses ukrainiennes .....	4
Les tueurs invisibles .....	4
Le passé légendaire d'Anticosti ....	5
Attribution des bourses de doctorat .....	5
Reconduction de l'Accord commercial canado-chinois .....	6
Pose de la quille du MV Arctique .....	6
Dons et échanges de livres .....	6

## Réduire l'inflation et créer des emplois: exigences premières du Gouvernement

*Le Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la trentième Législature, le 12 octobre dernier, a souligné en premier lieu, le besoin de créer un meilleur climat de compréhension du bilinguisme, et celui de réaliser "l'indépendance constitutionnelle formelle du pays". On y trouve aussi l'intention ferme du Gouvernement d'offrir aux petites entreprises plus de facilités au point de vue financier. Cependant, la lutte contre l'inflation et le chômage demeurent les exigences premières du Gouvernement.*

*Vu l'état de santé du gouverneur général, son épouse Madame Gabrielle Léger créant un précédent à la Chambre, a fait elle-même la lecture du Discours du Trône pendant que M. Léger en suivait le texte.*

*Voici les points saillants du Discours du Trône:*

...Le Canada présente une grande diversité d'aspects. Son unité ne peut reposer que sur la reconnaissance de cette diversité...Le Gouvernement a créé des programmes pour donner corps à la politique des langues officielles. Certaines mesures se sont avérées efficaces et seront maintenues. D'autres qui n'ont pas eu autant de succès, seront modifiées.

...Il semble que les Canadiens tiennent particulièrement à ce que leurs enfants aient les meilleures chances possibles de comprendre leurs compatriotes de l'autre groupe linguistique. Et c'est pourquoi le Gouvernement a l'intention de voir, avec les provinces comment on pourrait améliorer l'enseignement des deux langues officielles

dans toutes les écoles du Canada.

### Objectifs prioritaires

...Le freinage de l'inflation et la création d'emplois beaucoup plus nombreux pour les Canadiens continueront de compter parmi les grands objectifs prioritaires du Gouvernement.

Le Gouvernement poursuivra la politique d'austérité fiscale indispensable à la réalisation de ce double objectif. La maîtrise de l'inflation restera la clé de notre stabilité économique, même au terme du programme anti-inflationniste. A cet effet, une rigoureuse austérité fiscale et monétaire s'impose.

Le Gouvernement demeure résolu à réduire l'expansion de la fonction pu-

blique. Avant 1975-76, durant dix ans, les années/hommes autorisées au sein de la fonction publique augmentaient annuellement à un taux moyen de 4 pour cent. Cette année l'augmentation a été abaissée à 1.5 pour cent, ce qui a entraîné des compressions dans vingt-sept ministères et organismes. Le Gouvernement réduira encore le taux d'expansion à moins d'un pour cent au cours de la prochaine année financière.

...Quant au rendement



*Le gouverneur général suit le texte du Discours du Trône pendant que madame Léger en fait la lecture.*

économique du pays, il dépendra beaucoup de l'état du marché international; aussi, le Canada cherchera-t-il à améliorer sensiblement sa situation par des négociations commerciales multilatérales et d'autres initiatives visant à stimuler le commerce. Pour accroître la capacité concurrentielle de l'industrie privée sur le marché international, le Gouvernement remaniera en profondeur ses programmes d'aide industrielle.

#### Aide à la petite entreprise

...Le Gouvernement présentera des mesures pour faciliter à la petite entreprise l'accès à l'aide financière et aux autres services qu'assurent les ministères, la Banque fédérale de développement et les institutions financières du secteur privé.

Pour répondre aux préoccupations de nombreux hommes d'affaires canadiens, le Gouvernement équilibrera mieux son besoin de données économiques et le fardeau que cela représente pour les petites entreprises. On réduira considérablement le nombre des sociétés tenues de remettre des rapports statistiques à l'administration. Les firmes plus importantes, qui seront encore obligées de communiquer ces renseignements à intervalles réguliers, pourront le faire sur des formules plus simples et moins nombreuses.

...Il vous sera donc demandé d'approuver un programme global et permanent de création directe d'emplois au bénéfice spécial des régions qu'éprouve un chômage chronique élevé. D'autres programmes garantiront de meilleures perspectives d'emploi à la jeunesse et mettront à sa disposition des services améliorés d'orientation professionnelle.

...Vous serez invités à modifier la Loi sur l'assurance-chômage de façon à pouvoir affecter une partie de ses fonds au maintien du revenu des travailleurs en recyclage et aider les employeurs qui gardent à leur emploi des salariés menacés de licenciement temporaire.

...Il vous sera demandé d'étudier certains amendements à la Loi sur l'immigration qui ont pour but d'aider à la réalisation de nos objectifs d'expansion régionale et d'aménagement rural, de favoriser l'unité familiale, d'harmoniser le flux d'immigration et les possibilités d'emploi et de conserver au Canada sa réputation de société

ouverte, tolérante et qui accueille volontiers les originalités culturelles les plus diverses.

#### Relations patronales-ouvrières

...Le Gouvernement se propose donc, de concert avec les provinces ainsi qu'avec les milieux syndicaux et patronaux, de travailler à l'amélioration des relations patronales-ouvrières.

On compte établir un centre d'information sur les négociations collectives où les parties pourront se procurer des données objectives sur l'économie et la rémunération. On se propose aussi d'encourager les ouvriers de chaque usine à s'intéresser de plus près aux décisions touchant leurs conditions de travail, d'élargir les programmes d'éducation de la main-d'oeuvre, de mettre au point un code volontaire de pratiques équitables et de créer un organisme national destiné à améliorer la qualité de la vie au travail.

On fondera en outre un centre d'hygiène et de sécurité industrielles, dont la mission sera d'aider les entreprises et les travailleurs à déceler les risques professionnels et à les éliminer.

Le Gouvernement collaborera étroitement avec ses propres employés des divers ministères et sociétés de la Couronne à améliorer, par de nouvelles méthodes de coopération, l'hygiène et la sécurité. Il compte utiliser ses propres services pour mettre à l'épreuve de nouvelles façons d'améliorer les conditions de travail et les relations patronales-ouvrières.

Des mesures seront avancées pour améliorer la négociation collective dans la fonction publique, en réduire le caractère antagoniste et assurer un rapport équitable entre la rémunération de la fonction publique et celle du secteur privé.

#### L'économie

...D'importantes révisions de la législation en faveur de la concurrence vous seront présentées. Car aussi bien, le Gouvernement est résolu à poursuivre, en l'accentuant, la politique traditionnelle du Canada, qui est de faire de l'initiative privée le ressort de l'activité économique.

Le second volet de la réforme de la politique de concurrence s'articulera autour du renforcement des lois qui régissent les fusions et les monopoles, renforcement qui nous permettra d'assurer à notre économie une efficacité et

un dynamisme accrus; il faut que notre économie récompense l'imagination et l'esprit d'initiative; qu'elle laisse le prix se fixer au gré des forces du marché tout en le protégeant des concentrations abusives. Plus la concurrence joue librement sur le marché, moins les gouvernements ont besoin d'intervenir.

...Pour favoriser la mise en valeur consciencieuse de nos ressources naturelles, le Gouvernement entend présenter des mesures de réglementation de la prospection et de l'exploitation des terres fédérales.

#### Les services sociaux

...Dans le domaine des services sociaux, trois ans de discussions approfondies entre les autorités fédérales et provinciales ont abouti à une nouvelle formule de partage des frais qui a aussi contribué à assouplir les programmes de services sociaux. Le Parlement sera, par conséquent, appelé à examiner une nouvelle loi qui améliorera sensiblement l'efficacité des programmes à frais partagés et, surtout ceux qui intéressent les personnes âgées, les enfants et les handicapés.

Face au besoin général de pouponnières et de garderies, le Gouvernement entend faciliter la mise en place des infrastructures indispensables en encourageant les gouvernements provinciaux à fixer une nouvelle tarification, variable en fonction du revenu des parents.

...Il vous sera demandé d'étudier des amendements au Régime de pensions du Canada afin de mieux reconnaître la valeur de la contribution apportée à la famille et à la société par les conjoints, lorsque l'un d'eux reste à la maison pour s'occuper des enfants pendant que l'autre travaille à l'extérieur, ou lorsqu'il y a divorce ou séparation de corps.

Le 1<sup>er</sup> janvier, les allocations familiales seront indexées de nouveau en regard de l'augmentation du coût de la vie en 1976.

#### Le logement

...Un bon choix de logements à prix raisonnable, dans un environnement agréable, importe également au bien-être des Canadiens. Aussi la construction d'un million d'unités en quatre ans demeure-t-elle un élément-clé de la politique d'habitation du Gouvernement. De concert avec les autres

### site en France du SEAE M. Jamieson

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, annonce qu'il se rendra en visite officielle à Paris, les 2 et 3 novembre prochain, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères de France, M. Louis de Guiringaud. Cette visite, est la première depuis dix ans d'un ministre canadien des Affaires extérieures en France alors qu'en 1966 M. Paul Martin y avait fait lui aussi une visite officielle.

### Accord Canada - Côte d'Ivoire

Le Canada accroîtra son assistance à un projet de télévision éducative nationale en Côte d'Ivoire. Un accord prévoyant une contribution financière de 8,5 millions \$ était récemment signé à Abidjan, ce qui porte la contribution canadienne à ce projet à 13,4 millions \$. Selon les termes du nouvel accord, une subvention de 6 millions \$ couvrira les frais de l'assistance technique et la fourniture de l'équipement requis, tandis qu'un prêt de 2,5 millions \$ servira à l'achat d'une partie du papier d'imprimerie nécessaire. La Côte d'Ivoire apportera une contribution de 6 millions \$ en fonds de contrepartie. Le projet, qui permet au gouvernement d'unifier la qualité de l'enseignement, en particulier dans les centres ruraux, profitera à quelque 974 000 étudiants d'ici 1980.

### Études sur la gestion des déchets nucléaires

Dans le cadre de l'effort soutenu consenti par le gouvernement fédéral pour assurer la gestion sûre et économique des déchets radioactifs provenant des réacteurs nucléaires exploités au Canada, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et l'Énergie atomique du Canada Limitée se sont associés pour mettre sur pied un programme à long terme de stockage du combustible épuisé des réacteurs, ainsi que d'autres déchets radioactifs.

Ce programme fera aussi appel au savoir-faire et à la collaboration d'autres organismes scientifiques, publics et privés, ainsi qu'aux services d'uti-

### Premières rencontres Jamieson - Kissinger



*Les premiers échanges de vues entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. Don Jamieson (à gauche) et le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, a eu lieu durant la semaine d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York (photo ci-dessus). Leur seconde rencontre se déroula le 15 octobre, à Washington; à cette occasion, les deux hommes ont étudié un vaste éventail de questions bilatérales et internationales: limites des zones de pêche, Afrique du Sud, prolifération des armes nucléaires, problèmes de l'environnement dans les zones frontalières, énergie et autres questions économiques.*

lité publique qui exploitent les réacteurs nucléaires.

Tous les pays de l'Ouest marquent une préférence pour la méthode "géologique" d'élimination des déchets et certains pays, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne entre autres, effectuent des recherches en ce sens. Cette méthode consiste à placer les déchets radioactifs dans des cavernes creusées dans des formations ou des masses rocheuses qui empêcheront les substances radioactives de se répandre dans l'environnement pendant des milliers d'années.

### Revenu garanti pour les écrivains

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé le lancement d'un programme expérimental qui assurera à quelques écrivains canadiens un revenu annuel de 16 000 \$ durant trois ans. Les résultats de ce concours seront annoncés en avril 1977.

Le programme prévoit l'attribution de deux bourses par année, l'une à un francophone et l'autre à un anglophone.

Le nombre de ces bourses pourra être augmenté par la suite.

Tout candidat doit être écrivain de citoyenneté canadienne, s'être illustré par l'originalité de sa création littéraire et vouloir continuer d'enrichir le patrimoine littéraire du Canada; il devra se consacrer à plein temps à la rédaction de son oeuvre durant un maximum de trois années consécutives.

L'allocation annuelle est fixée à 16 000 \$ au maximum, mais son montant sera révisé chaque année en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

Le Conseil considère cette somme comme un revenu garanti; tout autre revenu (droits, enseignement à temps partiel etc.) sera compté comme partie du revenu total du bénéficiaire et déduit de son allocation. D'autre part, le bénéficiaire ne pourra recevoir d'autres subventions du Conseil pendant les trois ans qui suivront ses trois années d'allocation.

*Pour obtenir les formules de demande, on doit s'adresser au Service des bourses pour artistes, Conseil des Arts du Canada, Case postale 1047, Ottawa, Ontario, K1P 5V8.*

### Stage de danses ukrainiennes

La Saskatchewan School of Arts a fourni, l'été dernier à quelque 50 étudiants et professeurs de danses ukrainiennes, originaires de l'Ontario et des quatre provinces canadiennes de l'Ouest, la chance unique de travailler sous la direction de maîtres venus d'Ukraine.

Ce stage, innové lors de l'été 1975, est unique en son genre: il est le seul, parmi les différents stages de danses folkloriques organisés dans les diverses provinces, à faire appel à des instructeurs représentant des établissements étrangers de renom. Aussi jouit-il d'une popularité particulière auprès des collectivités ukrainiennes établies au Canada, et sa renommée ne cesse-t-elle de grandir.

Le stage, organisé avec le concours du Conseil des Arts de la Saskatchewan, fut dirigé, cette année, par quatre autorités venues d'Ukraine: Klara Balog, maître de ballet de la chorale folklorique des Carpathes et responsable du stage, était secondée par Lubov Kamina, professeur de danse classique de l'Institut Korniyuchuk de la culture de Kiev et par Volodymir Danylchenko, directeur artistique et maître de ballet du Palais de la culture de Tripillya. Andrew Necheporenko, maître de concerts et directeur du département de musique folklorique de l'Institut Korniyuchuk de la culture de Kiev, ac-



*Klara Balog en train de diriger des étudiants au cours du stage organisé cet été à la Saskatchewan School of Arts. Ces cours organisés en 1975 connaissent un immense succès.*

compagnait le groupe.

Les étudiants admis à participer au stage devaient avoir 16 ans révolus et posséder une bonne connaissance des pas de base des danses de l'Ukraine centrale et occidentale. Tout l'enseignement — qu'il s'agisse de l'enseignement théorique de la chorégraphie ou des cours de danse — s'est fait en ukrainien. Sept heures et demie par jour y étaient consacrées. Pendant les

cours, les étudiants travaillaient les danses que leurs professeurs venaient de créer, réservant une bonne partie de leurs loisirs à des exercices individuels.

Les professeurs ukrainiens n'ont pas manqué d'éloges à l'égard des étudiants de la Saskatchewan School of Arts qui, selon eux, ont fait preuve d'un enthousiasme et d'une persévérance remarquables.

### Les tueurs invisibles

Plus de 600 000 produits chimiques synthétiques sont employés régulièrement dans le monde, mais un petit nombre seulement a été étudié en vue d'en déterminer les dangers de pollution dans l'air.

Des millions d'ouvriers sont actuellement exposés au bruit excessif, notamment à cause des machines mal construites.

La silicose, qui est une maladie grave causée par l'inhalation de la poussière de silice, a entraîné la mort de milliers d'ouvriers dans l'espace de quelques décennies.

L'exposition prolongée au chlorure de vinyle a causé la mort d'un grand nombre d'ouvriers atteints d'un cancer du foie. Il a également été prouvé que les

fibres d'amiante dans l'air entraînent une forme de cancer du poumon.

Tous ces faits montrent que les problèmes des conditions de travail ne peuvent être séparés des problèmes de la société.

Les transformations technologiques, économiques et sociales des vingt dernières années ont créé la nécessité d'une nouvelle révision de la situation quant à la sécurité et la santé sur les lieux de travail.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) se rend bien compte que ces problèmes sérieux doivent recevoir une solution, ou du moins être réduits le plus tôt possible. Sa 61<sup>e</sup> Conférence internationale, tenue en juin, a examiné des propositions pour l'adoption d'une convention internationale et d'une recommandation officielle de l'OIT dans

le but d'harmoniser les législations nationales.

Cette initiative a été approuvée par la majorité des États membres de l'OIT, mais plusieurs ont insisté sur le fait qu'une application stricte des dispositions ne peut se faire que progressivement.

Les études faites avant la conférence envisagent l'application des propositions à tous les secteurs de l'économie. Elles suggèrent que les autorités fixent des limites à l'exposition des ouvriers à l'air pollué, au bruit et aux vibrations. Elles proposent également que les masques ou les oreillers ne soient employés qu'en cas d'impossibilité de réduction satisfaisante du niveau général de la pollution ou du bruit. Une surveillance médicale serait imposée par la loi.

*(Extrait du journal La prévention au Canada).*

## Le passé légendaire d'Anticosti

Une exposition itinérante de photographies retraçant le passé légendaire de l'île d'Anticosti sillonne présentement le Québec.

Organisée par la Direction générale du Patrimoine du ministère des Affaires culturelles, en collaboration avec le Service des Musées privés, cette exposition, fera le tour des 47 musées privés du Québec d'ici la fin de 1977.

L'exposition "île d'Anticosti" réunit les plus intéressantes photographies prises, de 1901 à 1905, par le photographe personnel du magnat du chocolat M. Henri Menier. Ainsi, des aspects insoupçonnés de cette île mystérieuse revivront dans de nombreuses villes.

Au cours des siècles, l'île d'Anticosti a souvent changé de propriétaire. Jacques Cartier s'y arrêta en 1534 et la baptisa du nom de l'île de l'Assomption. En 1680, Louis XIV la cède à l'explorateur Louis Jolliet, en guise de reconnaissance. Plus tard, l'île fera l'objet de nombreuses tractations entre différents propriétaires. C'est en 1895

le riche industriel français Henri Menier se porte acquéreur de l'île d'Anticosti, pour une somme de \$125,000. Débute alors la prospère période Menier (1895-1926). (Voir Hebdo Canada No 4 du 22 janvier 75).

L'ancien Parisien devenu insulaire décide de se bâtir un royaume; il requiert les services d'ingénieurs, d'agronomes et d'entrepreneurs en construction. Il développe ainsi le village de la baie Sainte-Claire et fonde celui de Port-Menier où il se fait construire une somptueuse villa, oeuvre de l'architecte français J. Sauvestre. Toutefois, le riche chocolatier n'habite son île que quelques mois par année.

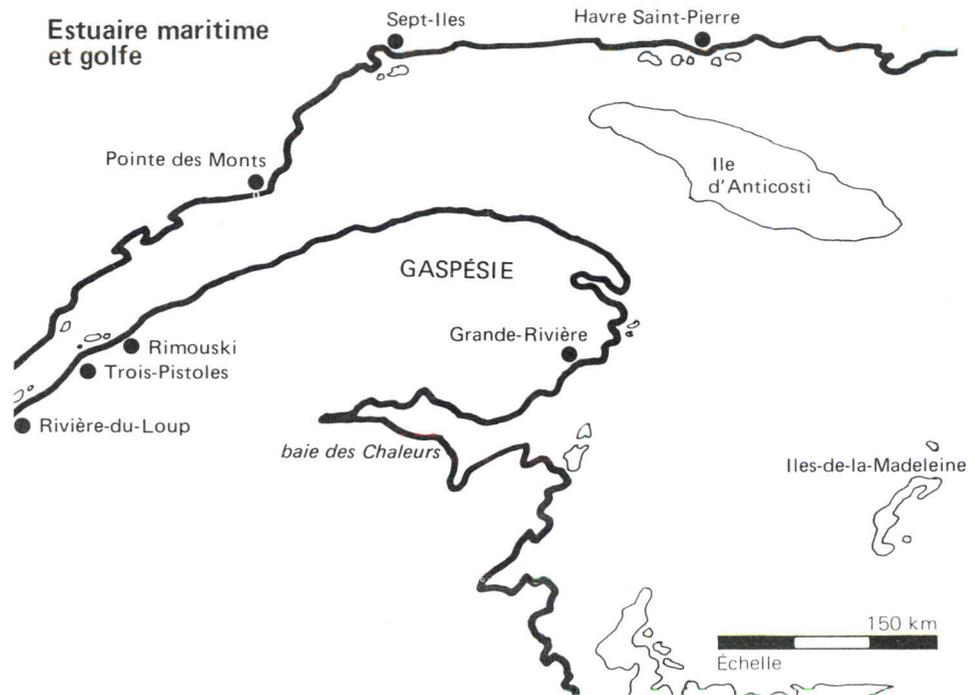
Après l'ère Menier, des sociétés de pâtes et papiers s'intéressèrent à l'île. Le Gouvernement du Québec s'en est porté acquéreur récemment.

### Recherches intéressantes

Préparé par le Service de l'inventaire des biens culturels de la Direction générale du patrimoine, un nouveau dossier vient de paraître qui fait état de recherches poursuivies depuis juillet 1974 et qui ont permis d'étudier le four à chaux construit sur l'île d'Anticosti à la fin du siècle dernier, à proximité du cimetière de la Pointe-aux-Anglais.

Selon Georges Martin-Zédé, qui

## LE BAS SAINT-LAURENT



était le représentant du riche chocolatier Henri Menier et l'âme dirigeante de la colonisation sur l'île d'Anticosti, le four aurait été construit en 1897 pour des raisons d'économie, le ciment étant trop coûteux. Il produisait donc de la chaux à bon compte, pour l'intérieur des maisons et pour les bâtiments et les clôtures.

Les frères Peters, de Québec, ayant la responsabilité de toutes les constructions nouvelles à la baie Sainte-Claire, on présume qu'ils dirigèrent l'érection du four. Spécialistes de la construction de fours à chaux, ils seraient restés sur l'île un certain temps "...pour montrer aux gens de la place comment s'en servir".

L'édifice est principalement constitué d'une tourelle, de murs de soutènement et de deux murets. Cylindrique, la tourelle forme et continue le corps de la construction. Les murs ont près d'un mètre d'épaisseur. À la base de la tourelle, une ouverture appelée la grande gueule servait à alimenter le feu par l'extérieur. À l'extrémité de l'un des murets, on trouve une niche de briques dont la fonction n'a pu être identifiée.

Pour la maçonnerie, les constructeurs se sont servis de pierre d'origine calcaire, extraites sur place, et

appareillées de façon irrégulière.

Le four de la baie Sainte-Claire aurait été en état de fonctionner jusqu'en 1945 puisqu'on s'en est servi pendant la guerre. Depuis, cependant, il s'est détérioré: le mortier s'est effrité et quelques pierres sont tombées. Malgré tout, sa structure générale est bonne et il pourrait fonctionner à nouveau, après quelques réparations mineures.

### Attribution des bourses de doctorat

Le Conseil des Arts du Canada a publié les résultats de son concours annuel de bourses de doctorat. Sur un total de 2 079 candidats à une première bourse, 569 ont obtenu satisfaction et le nombre de renouvellements a été de 788, ce qui porte à 1 357 le nombre de bourses de doctorat octroyées pour l'année universitaire 1976-1977. La valeur de ces bourses s'élève au total à 8,4 millions de dollars.

D'une valeur de 5 500 \$ à 6 500 \$ (plus frais de voyage) ces bourses sont accordées pour des études effectuées dans une université canadienne ou étrangère, et sont renouvelables (jusqu'à un nombre maximal de quatre bourses).

## Reconduction de l'Accord commercial canado-chinois

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 13 octobre la signature d'un Échange de Notes constituant un accord en vue de reconduire l'Accord de commerce de 1973 entre le Canada et la Chine. L'Échange de Notes a été signé par l'ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Chang Wen-chin, et par M. Jamieson, lors d'une courte cérémonie qui s'est déroulée à l'édifice Lester B. Pearson.

L'Accord, signé pour la première fois en 1973 par le premier ministre Trudeau et feu le premier ministre de Chine M. Chou En-lai, prévoit l'octroi réciproque du traitement de la nation la plus favorisée et la tenue à intervalles réguliers de consultations sur le commerce.

Le 13 octobre 1976 marque le sixième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Chine.

## Pose de la quille du MV Arctic

Le 2 octobre, aux cales sèches de Port Weller, a eu lieu la cérémonie de la pose de la quille du vacquier brise-glaces *MV Arctic*.

Le Dr Samuel Victor Railton, député de la circonscription de Welland, a présidé la cérémonie au nom du ministre.

Le *MV Arctic*, qui jauge 28 000 tonneaux, sera le premier vacquier brise-glaces au monde. Il sera d'abord affecté dans l'Arctique canadien afin de prolonger la saison de la navigation pour la marine marchande opérant dans ces eaux. Il permettra également d'améliorer la technologie des cargos brise-glaces.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

Outre son travail au cours de la saison de navigation commerciale dans l'Arctique, le *MV Arctic* sera vraisemblablement affecté au commerce outre-mer, arborant le drapeau national et transportant à son bord des marins canadiens.

La société *Canarctic Ltd.*, a été instituée afin de gérer l'exploitation du navire lorsqu'il entrera en service en 1978. Le gouvernement fédéral contrôle 51% des parts de cette compagnie tandis que le reste est réparti dans l'industrie. Trois sociétés collaborent avec Transports Canada dans cette entreprise: *Federal Commerce and Navigation Ltd.*, de Montréal; *Canada Steamship Lines Ltd.*, de Montréal et *Leitch Transportation Ltd.*, de Toronto.

Le gouvernement fédéral couvrira les déficits d'exploitation encourus par le navire au cours de son exploitation dans l'Arctique; l'industrie privée assumera la responsabilité des coûts d'exploitation encourus ailleurs.

## Dons et échanges de livres

Au cours des deux derniers mois, le Service des dons et échanges de la Bibliothèque nationale a accusé réception de dons substantiels qui viendront enrichir ses collections principales ainsi que celles de son service multilingue.

### De l'Irak

L'ambassadeur de la République d'Irak, M. Abdul Hassan Zalalah, a présenté à la Bibliothèque nationale, par l'intermédiaire de M. Erik J. Spicer, bibliothécaire parlementaire, une imposante collection d'ouvrages sur la culture et la civilisation de ce pays. L'ensemble d'environ deux cent cinquante volumes couvre l'histoire de la Babylonie et de l'Assyrie anciennes jusqu'à la création de la République d'Irak actuelle.

La collection se compose de livres écrits en langue arabe. Elle a été confiée au biblioservice multilingue de la Bibliothèque nationale et sera mise à la disposition des Canadiens parlant cette langue.

### De l'Italie

A l'occasion de la semaine italo-canadienne, l'ambassadeur d'Italie, M. Giorgio Smoquina, a remis à la Bi-

bliothèque nationale, au nom de son gouvernement, environ quatre cents volumes choisis parmi les plus récentes publications des éditeurs italiens. Cette collection présente un panorama captivant de la tendance de l'édition dans les arts, les sciences sociales et l'histoire.

### Du Guatemala

Le gouvernement du Guatemala a remis récemment à la Bibliothèque nationale, par l'intermédiaire de son Centre d'exportation montréalais, un magnifique atlas intitulé *New Atlas of Guatemala* qui enrichira la collection de référence de la bibliothèque.

## Réduire l'inflation... (suite de la page 2)

paliers de gouvernement et le secteur privé, le Gouvernement travaillera à accroître l'efficacité de l'effort global du Canada en ce sens.

Le Gouvernement entend toujours faire droit aux aspirations des autochtones du Canada. Il attache une importance particulière à un juste règlement de leurs revendications territoriales. Durant la présente session, vous serez invités à approuver le règlement négocié des réclamations concernant la région de la baie James.

### Les droits de l'homme

...Le Gouvernement déposera un projet de loi sur les droits de l'homme. Ce projet de loi aura pour principal effet d'interdire toute distinction injuste fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la religion, l'âge, le sexe, l'état civil, les infirmités ou les dossiers judiciaires effacés. Il instituera notamment le principe du droit au traitement égal pour travail égal sans distinction de sexe. Il écrira dans la loi le droit du citoyen à accéder plus facilement à ses dossiers personnels stockés dans les banques fédérales de données, ainsi qu'à faire corriger toute erreur. Il limitera en outre la compilation par l'État de renseignements d'ordre personnel.